

# Conseil Municipal CMEJ | COMPTE RENDU 3

Le 25/11/2025 | 18h30 | Salle du Conseil



## → OUVERTURE DE LA SEANCE PAR :

- › MONSIEUR LE MAIRE, MONSIEUR ERIC PENSALFINI.
- › MADAME BEATRICE BAUER, ADJOINTE AU MAIRE EN CHARGE DES AFFAIRES SCOLAIRES, ACTIVITES ET LOISIRS PERISCOLAIRES, PETITE ENFANCE ET A L'EDUCATION, CMEJ.
- › MONSIEUR FRANCOIS L'HUILIER, CONSEILLER DELEGUE AUX CRECHES, EDUCATION, ECOLE PORTE-DRAPEAU.
- › MONSIEUR FRANCIS LADENT, ADJOINT AU MAIRE EN CHARGE DES SPORTS, MANIFESTATIONS SPORTIVES, EQUIPEMENTS SPORTIFS, ACTION EN DIRECTION DE LA JEUNESSE EST EXCUSE.

**Etaient présents :** ARNOUX Jules, BARBIER Eliya, BOHLINGER Gaspard, CHEF Juliette, CUNY Louis-Henri, FREXES Léana, GAUTHIER Arsène, HAFDALLAH Romaïssa, KOHLER Luis, L'HUILIER Soline, MALIVERNEY Titouan, SARDINHA Clémence, WUJCZAK Emmie, YILMAZ Eda, FAGGIOLI Julia, MICHEL Henri, SAVONA Mila, BECKER Camille, SABANOVIC Adam, SARDINHA Alice, AÏT-AÏSSA Kahina, ROTELLA Liséa, L'HUILIER Clément, LAPEYRE Aaron, MARCHAL Charlotte, SI OUALI Sarah, THIEBAUT HENOCQ Loris (27)

**Etaient absents :** CORRADI Chiara (1)

**Etaient excusés :** THIEBAUT HENOCQ Eléa, GONZALEZ Timaël (2)

**Pouvoirs :** à FREXES Léana, à BECKER Camille (2)

**Démissions depuis le début du mandat :** NOËL ELIE Loïk, BETTAHAR Camilia, STEFANOVA Snejinka (3)

## Le rôle du Maire

C'est le Maire, en tant que président de la séance, qui manipule la cloche. Selon le Code général des collectivités territoriales (CGCT), le maire est chargé de la police de l'assemblée.

La cloche sert à :

- **Marquer l'ouverture officielle :** Le tintement signale le début de la séance et le passage au premier point de l'ordre du jour (souvent l'appel nominal).
- **Rétablissement le calme :** Si les débats s'enflamme ou si le public devient trop bruyant, le maire l'utilise pour demander le silence sans avoir à crier.
- **Clôturer les débats :** Elle peut marquer la fin d'une délibération ou la levée de la séance.

Au-delà de l'aspect sonore, la cloche est un symbole :

- **Héritage parlementaire :** Elle imite l'usage qui en est fait à l'Assemblée nationale ou au Sénat.
- **Solennité :** Son usage rappelle aux élus et au public que le conseil municipal est un moment démocratique sérieux et réglementé.
- **Neutralité :** C'est un signal neutre qui s'adresse à tous les bords politiques de la même manière.

Généralement, le rituel suit cet ordre :

- **Le signal** : Le maire agite la cloche.
- **Le silence** : Les élus s'installent, les discussions privées cessent.
- **La déclaration** : Le maire prononce la formule rituelle : "La séance est ouverte."
- **Le quorum** : On vérifie que le nombre d'élus présents est suffisant pour délibérer valablement.

*À noter : Il n'y a pas d'obligation légale d'avoir une cloche. Dans certaines petites communes, un simple coup de crayon sur la table ou une interpellation orale suffit, mais la cloche reste l'accessoire favori pour maintenir le prestige de la fonction.*

En France, la gestion de l'éducation suit le principe de la **décentralisation**. Pour faire simple : à chaque niveau de collectivité correspond un niveau de scolarité.

Le principe général est que la collectivité (Mairie, Département ou Région) est propriétaire des murs et gère le personnel non-enseignant, tandis que l'État gère la pédagogie et les professeurs.

Niveau	Responsable	Compétences principales
École (Maternelle & Élémentaire)	Mairie	Construction, entretien, mobilier, personnel ATSEM, cantines, activités périscolaires.
Collège	Département	Construction, entretien, équipement informatique, sectorisation (carte scolaire locale), restauration.
Lycée	Région	Construction, entretien, maintenance technique, internats, transports scolaires (souvent délégués).
Université / Supérieur	État	L'État est le principal décideur, bien que les Régions financent souvent les infrastructures via des contrats de plan.

En début de séance, M. Le Maire a adressé des remerciements particuliers aux animateurs et aux jeunes élus du Conseil Municipal Enfants et Jeunes (CMEJ). Il a souligné que leur présence constante aux cérémonies officielles renforce le lien intergénérationnel de la commune. Un hommage appuyé a été rendu aux engagés de l'école porte-drapeau, dont le dévouement et la régularité ont été cités comme un modèle de citoyenneté active.

M. Le Maire a annoncé l'arrivée de Thomas Cordier pour l'encadrement de la Commission Ados. Déjà référent périscolaire sur le site Clémenceau-Paul Lévy et titulaire d'un Master MEEF, ce dernier apportera également ses compétences d'éducateur sportif et sa sensibilité aux enjeux de développement durable au service des projets de la jeunesse.

M. Le Maire remercie Jules pour son implication dans la préparation du Conseil car les délibérations 1 et 2 ont été rédigées à son initiative.

## Retour en images de notre visite à Colombey-Les-Deux-Eglises avec :

- La visite de La Boisserie (maison familiale De Gaulle)
- La visite du Mémorial



→ ANNONCE DE L'ORDRE DU JOUR

- Comptes rendus des commissions
- Livret CMEJ
- Séminaire des CME, CMJ, CMEJ
- Action solidaire par la commission SEC

→ LECTURE DES DELIBERATIONS

**Délibération n°1 adoptée à l'unanimité**

Comparaison avec le conseil adulte = bonne façon de travailler

**Délibération n°2 adoptée à l'unanimité**

Vise les prochaines élections, le prochain mandat

Base de travail à enrichir

L'élu pourrait le présenter, l'expliquer, dans les écoles et collèges

**Délibération n°3 adoptée à l'unanimité**

Ouverture sur les autres jeunes de la Métropole

**Délibération n°4 adoptée à l'unanimité**

On est dans les balbutiements du projet

Attention à sa praticité, et à bien cibler l'association

En parallèle, création d'un film contre le tabagisme (idée d'un QR Code, diffusion au Royal)

Demander un partenariat à l'association des P'tits Curie

→ PROCHAINS RDV

07/12 : Défilé de la Saint Nicolas avec les villes de Waldorf (jumelage Allemagne) et Amchit (partenariat culturel Liban)

12/01 : Cérémonie des vœux de M. Le Maire

*Clôture du conseil à 19h30.*